



Processus ISR - Allianz Euréco Equity

Actions ISR – Thématique Respect de la Planète

Mai 2010

Sommaire

I / Moyens et ressources ISR

II / Processus d'investissement

- Un double positionnement : un fonds thématique et ISR
- 3 thèmes d'investissement : atténuer les effets de l'homme sur l'environnement
- Positionnement ISR : analyse du profil ESG des entreprises
- Processus d'investissement

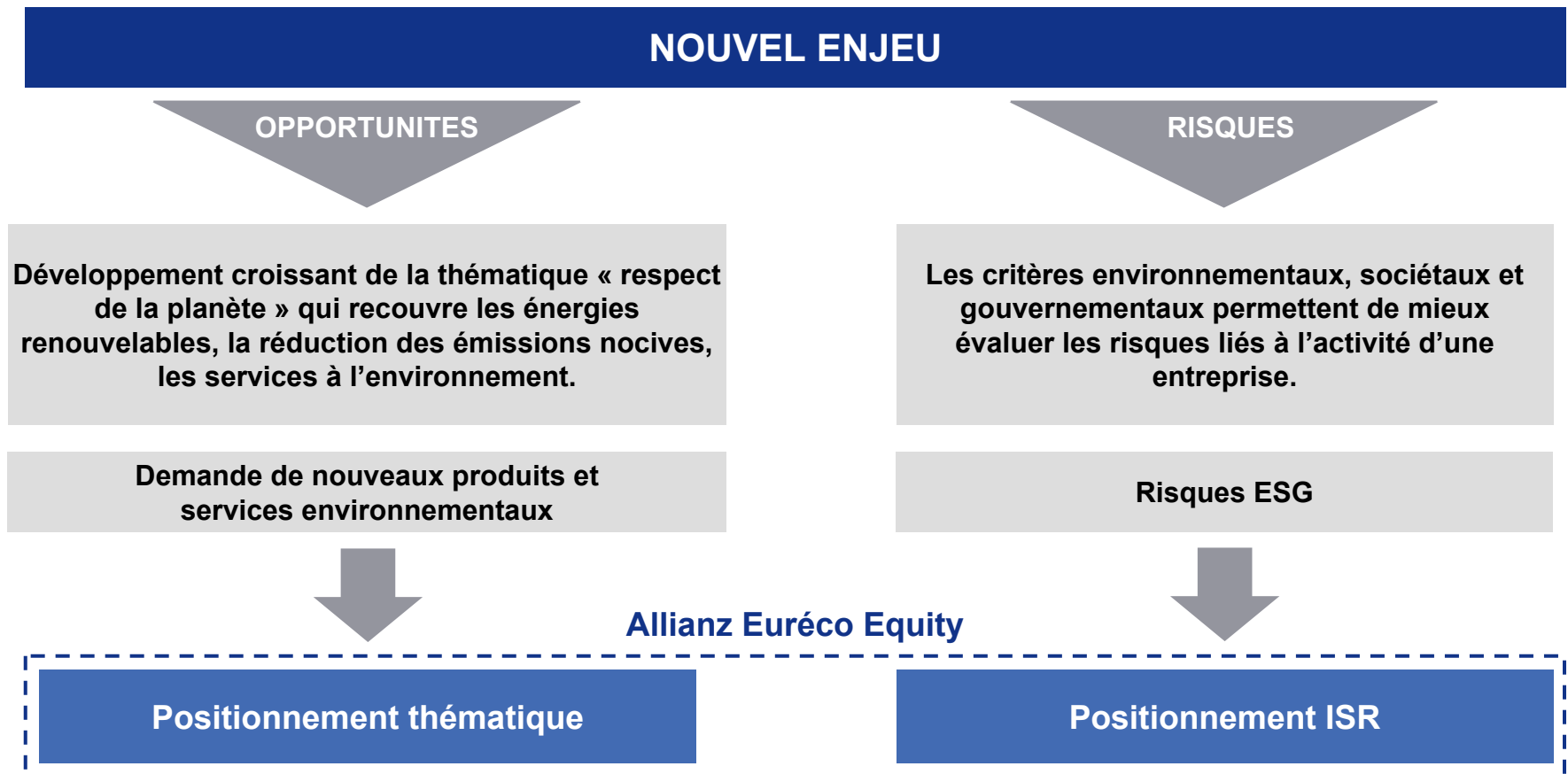
III / Glossaire

Moyens et ressources ISR

- Recherche interne : 10 gérants et analystes
- Agences de notation extra-financières : Vigeo, Eiris, Innovest
- Comité d'Orientation ISR composé de 13 membres dont 10 membres indépendants
- Comité interne ISR : coordination recherche ISR Actions/Obligataire/Monétaire
- Analyse ISR des courtiers (Société Générale, Cheuvreux, Oddo...)
- ONG
- Syndicats
- Instances de place, initiatives multi-parties prenantes (ex Global Reporting Initiative ou Forum Investissement Responsable, Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives)

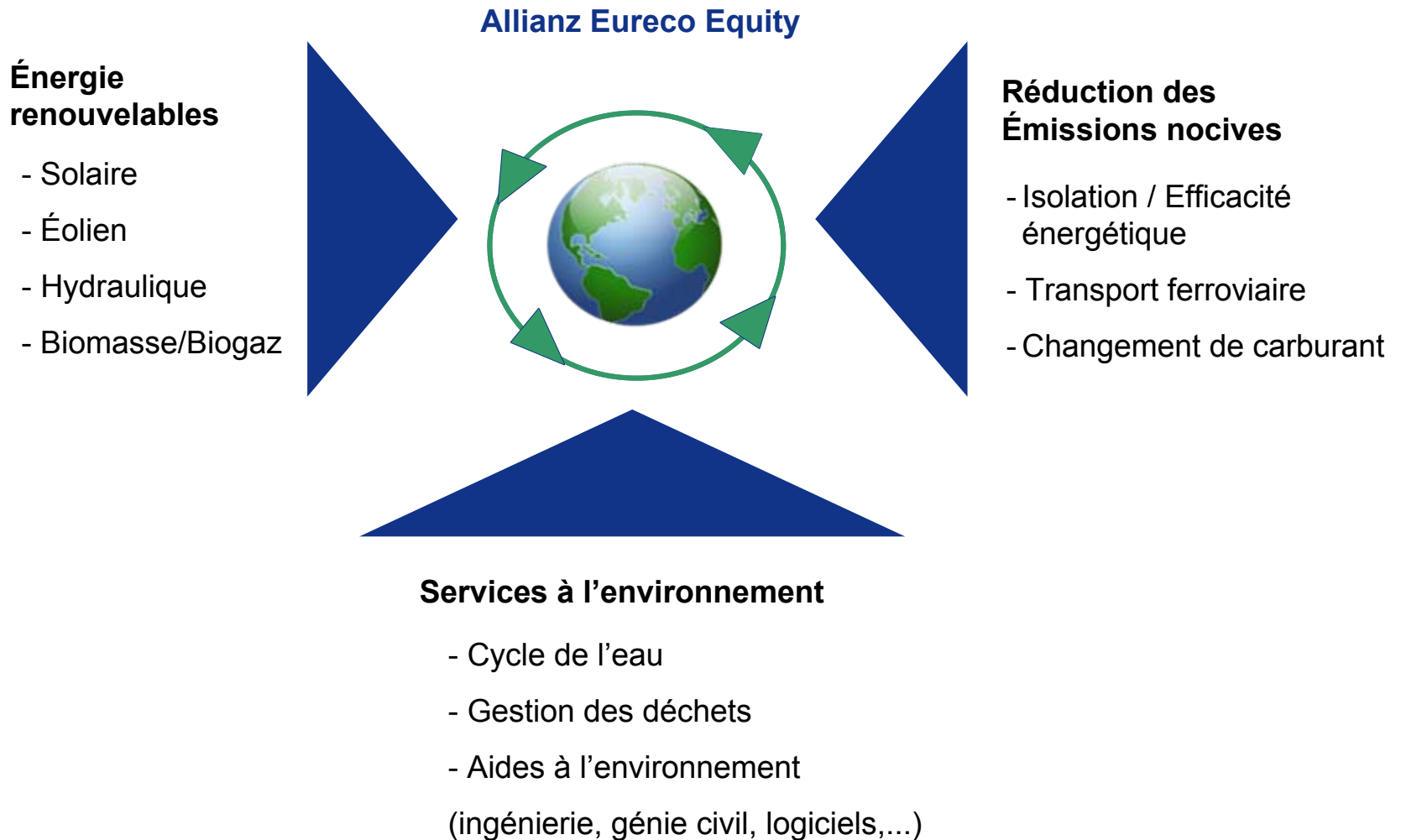
Un double positionnement : un fonds thématique et ISR

⇒ Allianz Euréco Equity vise à apporter une double réponse à l'enjeu « respect de la planète ».



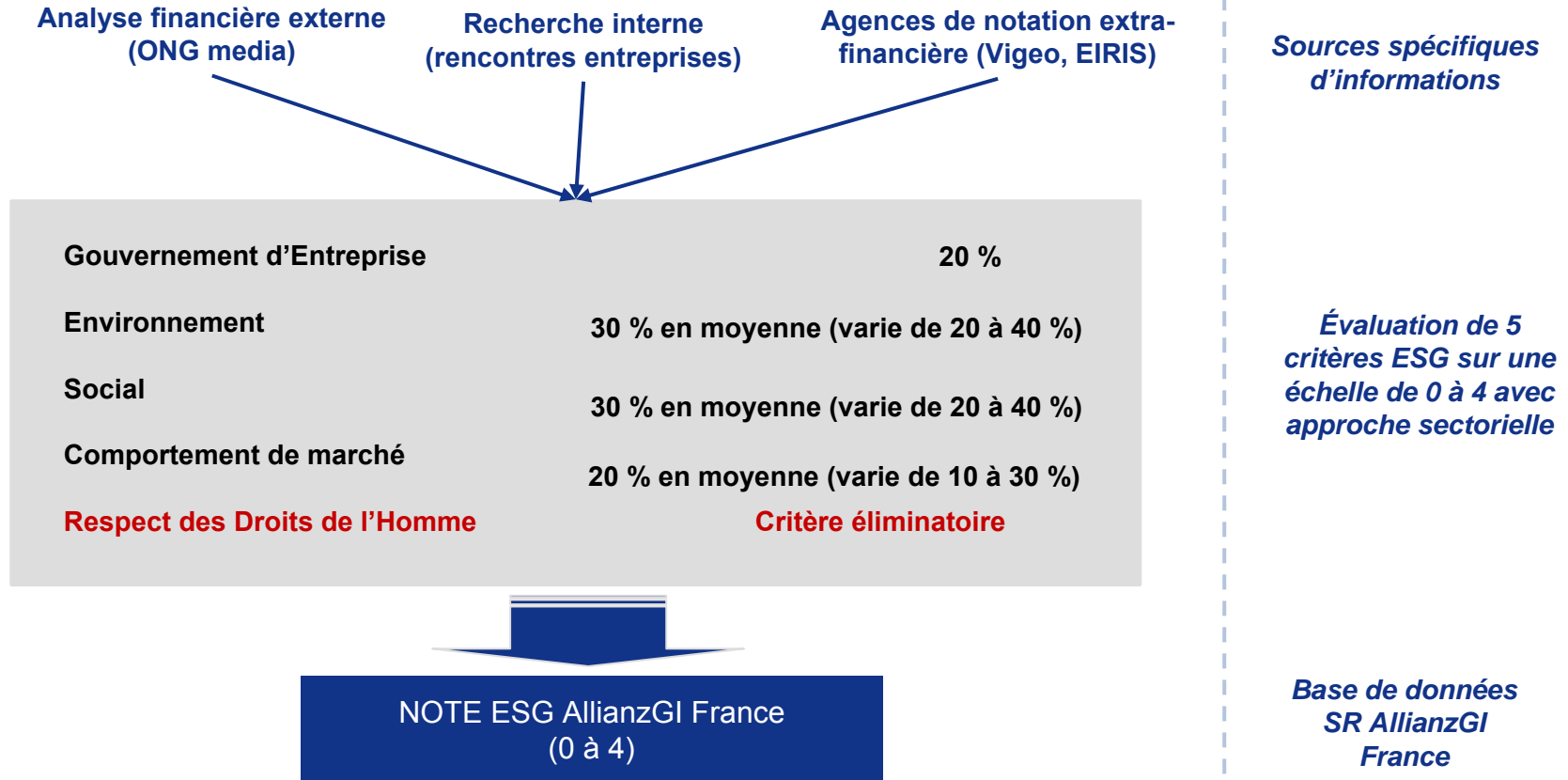
3 thèmes d'investissement

Atténuer les effets de l'homme sur l'environnement:



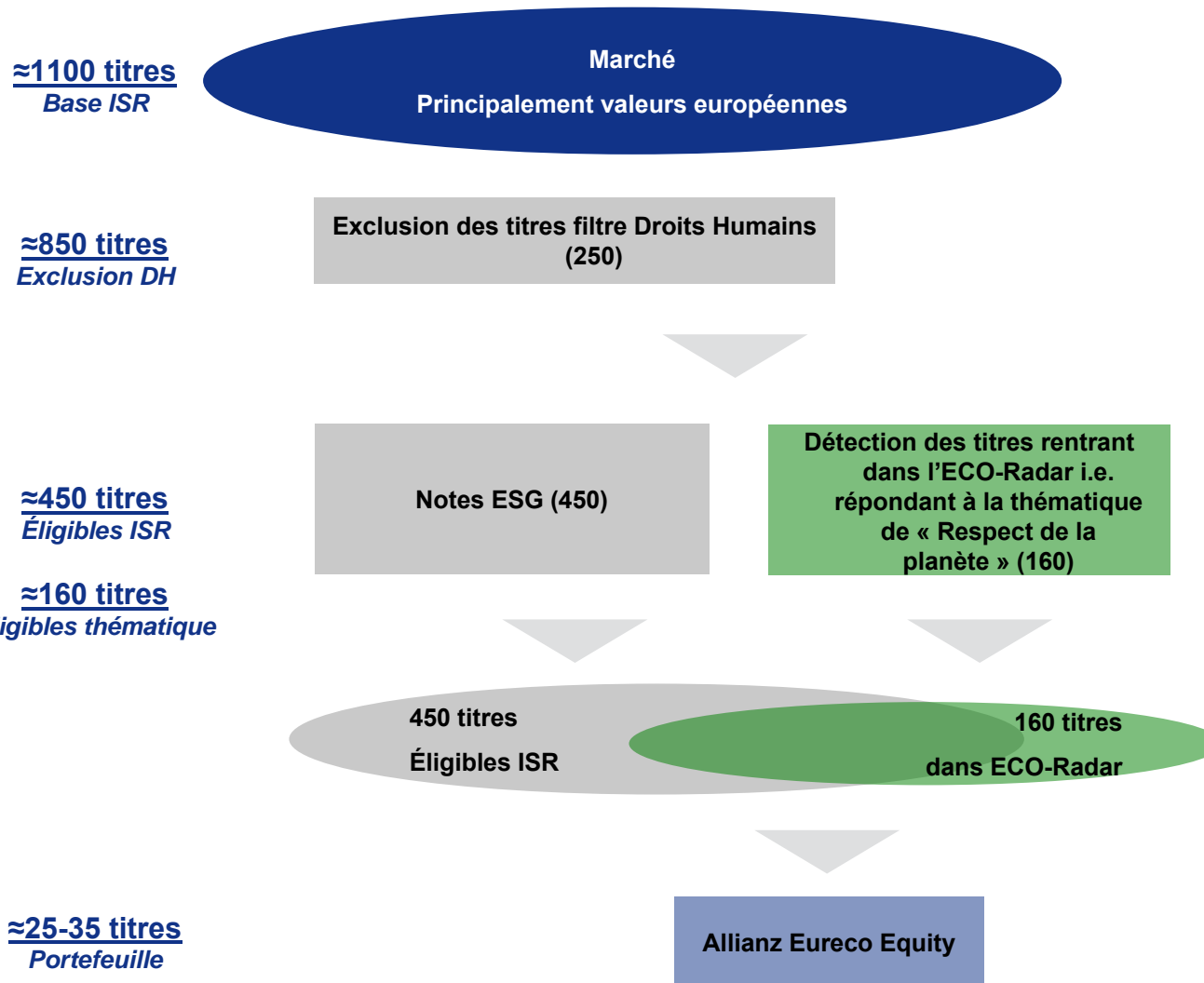
Positionnement ISR :

Analyse du profil ESG des entreprises



- Note ISR moyenne du fonds supérieure à 2 sur notre échelle de notation de 0 à 4; minimum 90% de l'actif noté ISR ≥ 2
- Possibilité de détenir une poche contenant des valeurs notées < 2 pour 10 % de l'actif dans le cadre d'accompagnement des entreprises mettant en place une formalisation de leur démarche et de leur engagement développement durable.
- 5% maximum d'entreprises non notées en portefeuille (souvent des petites et moyennes valeurs non notées par les agences de notation extra financière) ; notation en interne après six mois au plus tard.

Processus d'investissement



- Un processus en 3 étapes :
 - Étape 1 : Filtre Droits Humains
 - Étape 2 : analyse financière + sélection des titres en fonction de l'exposition à la thématique (% chiffre d'affaire / activité directement lié(e) à la thématique du fonds) + notes ESG.
 - Étape 3 : construction du portefeuille
- ⇒ Cette diversification permet d'investir en valeurs « pures » et dans des groupes diversifiés concernés par la thématique.

Réduction des émissions nocives : batteries pour véhicule hybride

Exemple d'un titre éligible : SAFT

Profil ESG

Enjeux environnementaux et sociaux forts:

- Emploi de matières dangereuses dans le processus de production ; problématiques de sécurité environnementale et santé/sécurité des salariés.

Positionnement de « best effort »:

-Engagement convaincant en matière environnementale et nombreuses initiatives pour un usage responsable des ressources. Sur le social le groupe fait preuve d'une dynamique certaine (formation santé/sécurité), mais à renforcer (reporting limité au périmètre France).

Travail d'analyse ISR : notation en interne de Saft

- Absence de couverture par les agences
- Sources d'information : rapport dvpt. durable, dialogue avec la société, analyses de brokers ISR.

Thématique d'investissement

Activité :

-SAFT, fondé en 1918, est un producteur de batteries destinées à l'industrie (leader mondial).
- Nous mettons en avant son caractère défensif :
1) Des barrières à l'entrée liées aux processus de qualification des produits (sécurise la rentabilité);
2) Une récurrence du chiffre d'affaires (CA);
3) 30% CA exposé à des marchés peu cycliques.

Opportunités :

-SAFT est bien positionné sur deux marchés à fort potentiel :
1) Rôle crucial des batteries : sécurité et autonomie (compteurs, diodes d'alerte, systèmes d'alarme,...);
2) JC-S est la joint-venture avec Johnson Controls dans les batteries pour véhicules hybrides.

Glossaire

- DH : Droits Humains
- ISR (Investissement Socialement Responsable) : Gestion mêlant critères financiers classiques et critères de nature sociale, environnementale et de gouvernance.
- Note ESG : Note fondée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.
- Note révisée : Note ESG revue suite à une étude qualitative menée par une équipe ISR interne.
- ONG (Organisation Non Gouvernementale) : Organisation sans but lucratif ne relevant ni de l'État ni d'une institution internationale.

Certificat de labellisation Novethic



Certificat de labellisation

Le fonds **Allianz Eureco Equity**,
géré par **Allianz Global Investors France**,
répond aux conditions fixées pour obtenir le **Label ISR Novethic**

Novethic a pu s'assurer que le fonds répond aux quatre exigences fondamentales établies pour obtenir ce label :

- Critère n°1 : la gestion du fonds s'appuie sur une analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance couvrant au moins 90% du portefeuille, les trois dimensions devant être systématiquement prises en compte.
- Critère n°2 : le processus de sélection ISR est présenté de façon transparente et publique par le promoteur du fonds.
- Critère n°3 : le promoteur du fonds donne une information régulière sur les caractéristiques ISR des titres en portefeuille.
- Critère n°4 : la composition intégrale du portefeuille est communiquée régulièrement.

Délivré le 29 septembre 2009

Pour des informations plus détaillées sur la méthodologie du label ISR Novethic, Novethic invite à se rendre sur son site internet www.novethic.fr à la section label ISR Novethic.

Mise en garde importante :

Ce label ne porte pas sur les caractéristiques financières du fonds. Il ne constitue ni une garantie de rendement financier ni une incitation d'achat.

Allianz

Global Investors